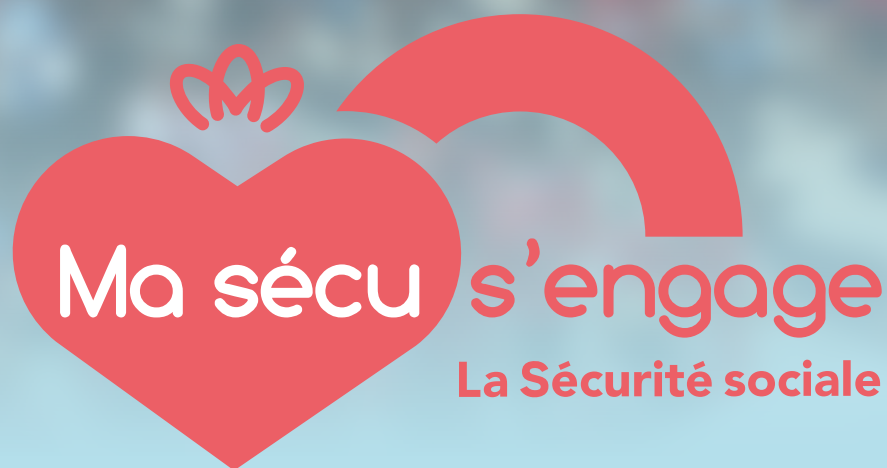


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MONTPELLIER REINE

**LE DIMANCHE 4 JUIN 2023,
LA SÉCURITÉ SOCIALE
« PREND UNE LONGUEUR
D'AVANCE CONTRE
LE CANCER DU SEIN ! »**



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Hérault



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Service médical
Occitanie

Carsat Retraite
& Santé
au travail
— Languedoc-Roussillon —

GRUPE OCCITANE
UGE CAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés



L'essentiel & plus encore

Urssaf
Languedoc-Roussillon

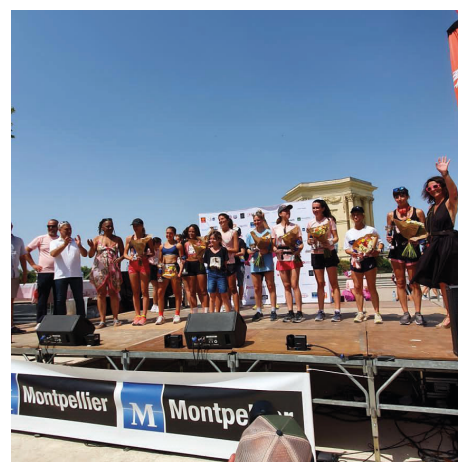
LA SÉCURITÉ SOCIALE « PREND UNE LONGUEUR D'AVANCE CONTRE LE CANCER DU SEIN ! »

À l'aube de ses 50 ans et forte de ses expériences passées en tant que partenaire de la course La Montpellier Reine, la Sécurité sociale a souhaité cette année, s'investir davantage dans cette 13ème édition de la Montpellier Reine.

L'équipe commune aux différents organismes de Sécurité sociale « Ma Sécu s'engage » – Carsat Languedoc-Roussillon, Cnam de l'Hérault, DRSM (Direction régionale du service médical), Caf de l'Hérault, Urssaf Languedoc-Roussillon – s'est enrichie cette année de la participation de deux nouveaux organismes de protection sociale : la Mutualité sociale agricole (MSA) et le groupe UGECAM (Union pour la gestion des établissements des caisses de l'Assurance Maladie).

En 2022, cette équipe de 400 coureurs avait été récompensée par le trophée « challenge entreprise » attribué à l'entreprise ayant inscrit le plus de participants. Reconduire cette initiative est l'occasion pour la Sécurité sociale de témoigner à nouveau de son engagement et de sa solidarité dans la lutte contre le cancer du sein.

Ainsi elle devient pour la 6ème année consécutive partenaire de **ce défi qui représente la première de ses valeurs : la solidarité.**



En 2022, cette équipe réunit 385 coureurs (collaborateurs de la Sécu et leur famille) pour porter les couleurs de ses engagements.

Solidaires, responsables et engagés

Préserver la santé des collaborateurs, fait partie des premiers engagements pris par les organismes de sécurité sociale à l'égard de leurs propres salariés. Tous sont engagés dans des démarches de QVCT et/ou de RSO/RSE*. A ce titre, diverses actions sont proposées, comme la prévention du tabagisme et du cancer, la sensibilisation à la diététique, la participation à des événements sportifs (marathon et autres courses) ou encore proposition de séances de massage, de sophrologie et autres activités favorisant le bien-être des salariés au sein des organismes.

(*) Responsabilité sociétale des entreprises : la Caf de l'Hérault a obtenu le label RSE niveau « confirmé »

L'équipe Sécurité sociale s'engage !

Cette course permet aussi de mettre en avant les femmes et les hommes qui s'investissent au quotidien, à chaque étape de la vie de nos concitoyens, pour leur apporter **une protection sociale performante**. Ils sont répartis en plusieurs branches :

- La branche Famille (Caf) aide les familles dans leur vie quotidienne et développe la solidarité envers les personnes vulnérables,
- La branche Maladie (Cpam) est l'unique garant de la santé de tous, avec un credo « le juste soin au juste coût ». Elle offre également un accompagnement individualisé des publics en fonction de leur situation et de leurs besoins.
- La DRSM (Direction régionale du service médical) qui gère le risque santé. Elle appartient à la branche Maladie et a pour vocation de garantir à tous l'accès à des soins de qualité et de veiller à la juste attribution des prestations. Il intervient à la fois auprès des professionnels de santé, des établissements de santé et des assurés.
- La Carsat met à jour le compte retraite tout au long de la carrière, prépare et verse la retraite des actifs (branche retraite), accompagne les assurés en difficulté (branche maladie), et assure et prévient les risques professionnels dans les entreprises (branche maladie risques professionnels).
- La branche Recouvrement (Urssaf) participe à la pérennité de notre système de protection sociale, en collectant et en répartissant les cotisations et contributions sociales, sources du financement du régime général de la Sécurité sociale.
- Pour le régime agricole, la MSA (Mutualité sociale agricole) a pour mission d'assurer la protection sociale obligatoire des agriculteurs, et de leurs ayants droit. A ce titre, elle couvre les risques de maladie, accident, invalidité, retraite, décès, mais aussi ceux liés à l'activité agricole.
- Le groupe UGECAM (Union pour la gestion des établissements des caisses de l'Assurance Maladie) : Les missions des établissements et services sanitaires et médico-sociaux de l'Assurance Maladie du Groupe Ugecam sont diverses : soigner, accompagner et rééduquer toute personne en perte d'autonomie ou en situation de handicap, quel que soit son âge ; développer des programmes de réinsertion dans la vie dite ordinaire.